
LE GREEN

RÈGLES DE BASE ET DÉGAGEMENTS DE SITUATIONS COURANTES **RÈGLE 13**

Votre balle est sur le green quand n'importe quelle partie de la balle :

- touche le green, ou
- repose sur ou dans quoi que ce soit (par ex. un **détritus** ou une **obstruction**) et est à l'intérieur de la lisière du green.

Votre balle sur le green peut être relevée et nettoyée. L'emplacement de votre balle doit être marqué avant de la relever et la balle doit être replacée.

Pendant un tour, vous pouvez entreprendre les deux actions suivantes sur le green, que votre balle soit sur le green ou en dehors :

- Le sable et la terre meuble sur le green (mais nulle part ailleurs sur le parcours) peuvent être enlevés sans pénalité.
- Vous pouvez réparer un dommage sur le green sans pénalité en entreprenant des actions raisonnables pour restaurer le green au plus près possible de sa condition d'origine, mais uniquement :
 - en utilisant votre main, votre pied ou une autre partie de votre corps ou un instrument ordinaire de réparation d'impact de balle (relève-pitch), un tee, un club ou un équipement normal similaire, et
 - sans retarder le jeu de manière déraisonnable.

Mais si vous **améliorez l'état du green en entreprenant des actions qui excèdent ce qui est raisonnable pour restaurer le green dans son état d'origine, vous encourez la **pénalité générale**.**

Le terme « dommage sur le green » signifie tout dommage causé par une personne ou une influence extérieure, par exemple :

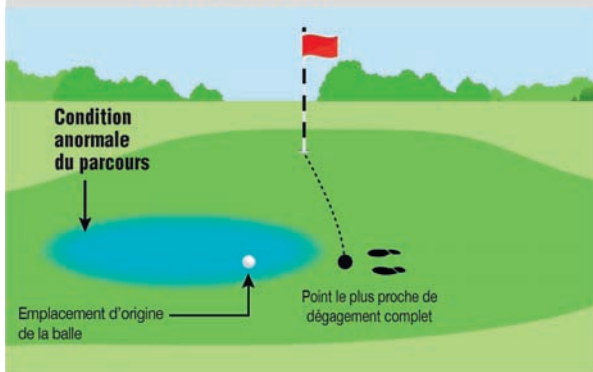
- les impacts de balle, les dégâts causés par des chaussures (par ex. des marques de clous) et les éraflures ou les indentations causées par un équipement ou un drapeau,
- les bouchons d'anciens trous, les bouchons de gazon, les joints de placage de gazon ainsi que les éraflures ou les indentations causées par des outils de maintenance ou des véhicules,
- les traces d'animaux ou des empreintes de sabots, et
- les objets enfoncés (par ex. une pierre, un gland ou un tee).

Mais le terme « dommage sur le green » ne comprend pas tout dommage ou condition qui résultent :

- des pratiques ordinaires pour entretenir l'état général du green (par ex. des trous d'aération et des rainures de verticutage),
- de l'irrigation, de la pluie ou d'autres forces naturelles,
- des imperfections naturelles de la surface (par ex. des mauvaises herbes ou des zones dénudées, malades ou ayant une pousse irrégulière), ou
- de l'usure normale du trou.

Les situations de dégagement courantes lorsque votre balle se trouve sur le green sont les suivantes :

FIGURE 16.1d : DÉGAGEMENT GRATUIT D'UNE CONDITION ANORMALE DU PARCOURS SUR UN GREEN



La figure envisage un joueur gaucher. Quand une balle est sur le green et qu'il y a une interférence par une condition anormale du parcours, un dégagement gratuit peut être pris en plaçant une balle à l'emplacement du point le plus proche de dégagement complet.

Point de référence	Dimension de la zone de dégagement	Restrictions sur la zone de dégagement
Le point le plus proche de dégagement complet.	La balle doit être placée à l'emplacement du point le plus proche de dégagement complet.	Le point le plus proche de dégagement complet doit être : <ul style="list-style-type: none"> • Soit sur le green, • Soit dans la zone générale.

Note au joueur :

- En vous dégageant, vous devez vous dégager complètement de toute interférence par la condition anormale du parcours.
- S'il n'existe pas un tel point de dégagement complet, vous pouvez toujours vous dégager gratuitement en utilisant comme point de référence le point de dégagement maximum possible qui doit être soit sur le green, soit dans la zone générale.

Vous pouvez soit laisser le drapeau dans le trou, soit avoir le drapeau retiré (ce qui inclut le cas où quelqu'un prend en charge le drapeau et le retire après que la balle est jouée), mais vous devez le décider avant de jouer un coup.

Si vous jouez un coup avec le drapeau laissé dans le trou et que la balle en mouvement frappe alors le drapeau, il n'y a pas de pénalité et la balle doit être jouée comme elle repose.

TROUVER ET IDENTIFIER VOTRE BALLE

RÈGLE 7

Vous pouvez correctement rechercher votre balle en entreprenant des actions raisonnables pour la trouver et l'identifier, comme déplacer ou courber de l'herbe, des buissons, des branches d'arbre et d'autres éléments naturels qui poussent ou sont fixés.

Si entreprendre de telles actions raisonnables au cours d'une recherche correcte **améliore** les conditions affectant le coup, il n'y a pas de pénalité. Mais si l'**amélioration** résulte d'actions qui excèdent ce qui était raisonnablement nécessaire pour une recherche correcte, vous encourez la **pénalité générale**.

Il n'y a pas de pénalité si votre balle est déplacée accidentellement par vous-même, votre adversaire, ou n'importe qui d'autre en la cherchant ou l'identifiant.

Vous pouvez identifier votre balle en la voyant venir au repos ou en voyant votre marque d'identification sur la balle.

Si une balle peut être la vôtre mais qu'il est impossible de l'identifier telle qu'elle repose, vous pouvez relever la balle pour l'identifier. Mais, l'emplacement de la balle doit être d'abord marqué, et la balle ne doit pas être nettoyée plus que nécessaire à son identification (sauf sur le green).

JOUER LE PARCOURS COMME VOUS LE TROUVEZ

RÈGLE 8

C'est un principe fondamental du jeu de golf :
«jouer le parcours comme vous le trouvez».

Quand votre balle est au repos, vous devez normalement accepter les conditions affectant le coup et ne pas les **améliorer** avant de jouer la balle.

Pour vous guider, n'**améliorez** pas :

- le lie de votre balle au repos,
- la zone de votre stance intentionnel,
- la zone de votre swing intentionnel,
- votre ligne de jeu, et
- la zone de dégagement dans laquelle vous dropperez ou placerez une balle.

En déplaçant, courbant ou cassant :

- tout élément naturel poussant ou fixé,
- toute **obstruction inamovible**,
- tout **élément partie intégrante** ou
- tout élément de limites.

RELEVER ET REPLACER VOTRE BALLE *RÈGLE 14.1 & .2*

Avant de relever votre balle selon une Règle exigeant que la balle soit replacée à son emplacement d'origine, vous devez marquer son emplacement ce qui signifie :

- placer un marque-balle juste derrière ou juste à côté de votre balle, ou
- tenir un club sur le sol juste derrière ou juste à côté de votre balle.

Votre balle peut être relevée selon les Règles uniquement par vous-même ou toute personne que vous avez autorisée à le faire, mais si votre balle est sur le green votre cadet peut la relever.

Quand votre balle doit être replacée après qu'elle a été relevée ou déplacée, généralement votre balle d'origine doit être utilisée.

Votre balle doit être replacée selon les Règles uniquement par vous-même ou toute personne qui a relevé votre balle ou causé son déplacement.

Votre balle doit être replacée à son emplacement d'origine (qui, s'il n'est pas connu, doit être estimé).

DROPPER UNE BALLE DANS UNE ZONE DE DÉGAGEMENT *RÈGLE 14.3*

Vous pouvez utiliser n'importe quelle balle chaque fois que vous droppez.

Vous devez dropper la balle d'une manière correcte, ce qui signifie satisfaire à chacune des trois exigences suivantes :

1. Vous devez dropper la balle vous-même (personne d'autre ne peut le faire).
2. Vous devez laisser tomber votre balle d'un endroit à hauteur de genou de telle sorte que la balle :
 - tombe verticalement, sans que vous la lanciez, lui donniez de l'effet ou la fassiez rouler ou lui imprimiez tout autre mouvement qui pourrait influencer sur l'endroit où la balle viendra reposer, et